

# Diplôme d'État d'Aide-Soignant (DE-AS) en cursus partiel (Bac pro ASSP - SAPAT)

## Prérequis

- Être âgé de 17 ans minimum
- Être titulaire d'un bac pro ASSP ou bac pro SAPAT
- Être admis aux épreuves de sélection

## Calendrier

Se référer au site internet pour le calendrier

## Tarifs

Gratuité des frais d'inscription

Coût de la formation ASSP :  
5 000 €

Coût de la formation SAPAT :  
5 600 €

## Délais d'accès

3 à 4 mois

## Modalités d'accès

Sélection conformément à la réglementation en vigueur

## Contact

À Colmar  
03 89 21 22 50

À Ingwiller  
03 88 71 62 92

À Mulhouse, Altkirch, St Louis  
03 89 32 55 66

Référent handicap :  
03 89 21 22 50

## Objectifs

- Accompagner et soigner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
- Apprécier l'état clinique de la personne et mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques
- Informer et accompagner les personnes et leur entourage, les professionnels et les apprenants
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention
- Transmettre des observations, quels que soient l'outil et les modalités de communication

## Métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

## Contenu

**Bac pro ASSP** (enseignement à l'institut 371H et 350H en formation clinique, soit **721H au total**)

- Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.

**Bac pro SAPAT** (enseignement à l'institut 511H et 490H en formation clinique, soit **1 001H au total**)

- Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration.
- Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention.
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

La formation se déroule en alternance entre les stages clinique et les périodes à l'institut de formation. L'élève bénéficiera, tout au long de la formation, d'un suivi individuel par l'équipe pédagogique de l'Institut de formation.

À l'issue des modules de formation, l'élève sera soumis aux épreuves de certifications définies par la réglementation.

## Méthodes mobilisées

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, travaux personnels guidés, classes inversées, formation à distance (Google éducation), travaux pratiques, exercices d'application.

## Modalités d'évaluation

Voir l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DE-AS) et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.